

UNPF / Communiqué de presse

Un nouveau PLFSS meurtrier pour l'officine

Paris, le 9 Octobre 2019

Les années se suivent et se ressemblent...

En 2019, 2018 et 2017 les pharmaciens ont servi de variable d'ajustement pour réguler les dépenses de santé via des PLFSS détruisant lentement mais sûrement l'économie de l'officine.

L'édition 2020 ne fait pas exception ! **Les pertes pour notre réseau s'élèvent à 920 millions €** (1 milliard € en 2019 et en 2018).

L'impact du PLFSS 2020 sera d'autant plus grave qu'il intervient dans un **contexte conventionnel défavorable pour l'officine**. La **remise en cause de la ROSEP génériques**, le **risque de TFR généralisé** et les **baisses tarifaires** annoncées auront un effet dévastateur que les nouvelles missions ne pourront compenser. L'UNPF s'associe à la FSPF pour refuser la réouverture des négociations relatives à l'avenant 11 qui entérine une nouvelle baisse pour les officines.

Comment dès lors répondre aux objectifs demandés aux pharmaciens ?

La charge de travail augmente, les charges fixes et salariales sont également en hausse alors que notre base financière est fragilisée un peu plus tous les ans.

Qu'envisagent nos autorités de tutelles pour le futur ? Envisagent-elles d'ailleurs un futur ?

Depuis plusieurs années l'**UNPF** s'inquiète de la multiplication des risques pour notre profession : désertification, chômage, manque d'attractivité de l'officine, baisse de la valeur des fonds, fermetures ... et **alerte sur la remise en cause de notre indépendance** et de l'idée même de libéralisme. C'est pourquoi **nous demandons de la visibilité sur les grandes orientations et un plan à 5 ans de stabilisation économique pour le réseau**.

L'UNPF s'engage auprès de tous les pharmaciens pour construire ensemble la pharmacie de demain et empêcher le démantèlement de notre profession.

Jean-Luc Fournival

Président

